

SECTEUR 1. RUE DE TREDAN



Superficie :			0,35 hectare
Répartition :			
100%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel
Densité :			11 logements / hectare
Nombre de logement (min) :			4
Nombre de logements sociaux (min) :			0
Système assainissement privilégié :			Individuel
Programmation estimée :			2023-2027

Directement accessible depuis la rue de Tredan, l'accès aux nouvelles constructions peut être individuel ou faire l'objet d'un accès mutualisé pour s'adapter au découpage foncier projeté et permettre la réalisation de 4 logements au sein du projet.

Une aire de retournement calibrée au nombre de constructions est aménagée si un accès commun est programmé.

Les nouvelles constructions, à proximité immédiate de la rue de Tredan, doivent respecter une marge de recul de 10 mètres. Le fossé existant, assurant une fonction de gestion des eaux pluviales à l'échelle de la rue, est à préserver et doit conserver son caractère ouvert. Les clôtures sur rue doivent présenter un caractère végétalisé.

L'opération borde un cours d'eau et un boisement dont les abords doivent être préservés. L'ensemble des clôtures en limite séparative doit présenter un caractère perméable.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.